

La saison 2016/2017 débute le **Mercredi 07 septembre 2016** pour l'école d'athlétisme et la course à pied et le **lundi 12 septembre 2016** pour la marche nordique. Nouveaux et anciens athlètes, nous vous invitons donc, dès à présent, à préparer votre dossier d'inscription pour votre adhésion au Jogging Club le Poiré sur Vie.

La cotisation prend en compte la licence officielle à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de ses structures décentralisées (Ligue des Pays de la Loire et Comité de Vendée), une assurance responsabilité civile et dommages corporels couvrant l'accident éventuel survenu lors des entraînements ou des compétitions et une participation à la vie du club (déplacements sportifs, frais administratifs...).

L'athlète **s'engage** pour la saison à participer aux entraînements, aux compétitions, à l'assemblée générale et aux différentes manifestations organisées par le club : **présence ou représentation par 1 bénévole obligatoire à la Course Nature de la Vie** (les 10 & 11 décembre 2016) et au **Triplefort** (la date n'est pas encore définie).

Parallèlement aux séances d'entraînement sur le stade de la Montparière, l'Athletic Club La Roche sur Yon (A.C.L.R.) auquel est affilié notre club, met à disposition au stade Ladoumègue un encadrement qualifié et compétent, des installations sportives (stade, salles...), un accueil (Club house), un secrétariat, des transports collectifs pour les compétitions.

Le classement des athlètes est individuel mais peut être collectif. Le J.C.P.V. et l'A.C.L.R. comptent sur votre engagement.

Les athlètes devront fournir les documents suivants, dûment complétés et lisiblement libellés :

- la fiche d'inscription ci-jointe dûment compléter (ou formulaire internet)
- un certificat médical « de non contre-indication de l'Athlétisme en Compétition » daté de moins de six mois (cf. fiche athlète)
- une photo d'identité afin de réaliser un trombinoscope et mieux se connaître (ou reconnaître)
- l'autorisation parentale (pour les mineurs) : voir feuille jointe
- le règlement à l'ordre du Jogging Club le Poiré sur Vie de la cotisation de :
 - **100€** pour les espoirs, séniors & vétérans en **compétition**
 - **90€** pour les espoirs, séniors & vétérans en **loisir**
 - **75€** pour les cadets & juniors en **loisir**
 - **70€** pour les benjamins & minimes en **compétition**
 - **65€** pour l'éveil athlétique & les poussins en **découverte**
 - **90€** pour la marche nordique en **compétition**
 - **70€** pour la marche nordique en **loisir**

Aucune licence
ne sera délivrée
sur dossier incomplet

Une réduction de 10 euros est accordée pour plusieurs licences au sein d'une même famille
Tarifs majorés de 5€ au-delà du 30 septembre.

Nouveauté : Le Jogging Club accepte les **Coupons-Sport**.

Aucun remboursement même partiel, ne sera accordé aux adhérents quittant le club en cours de saison.

Afin de remettre les dossiers d'inscription, des **permanences** auront lieu les **samedis 27 août, 3 & 10 septembre** de 10h à 12h et le **mercredi 7 septembre** de 18h30 à 19h30, salle de la Montparière au Poiré Sur Vie.

Bonne saison à toutes & à tous.

Le Président du JCPV
Christophe PAQUIER

Le Président de l'ACLR





FICHE ATHLETE

N° licence : si déjà licencié

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : Féminin / Masculin

Nationalité :

Catégorie :

Adresse :

.....

.....

Téléphones : - Domicile :

- Portable :

E-mail (obligatoire) : -----

----- écrire lisiblement en capitales

Etablissement scolaire ou entreprise :

Types de licence :

- Licence **compétition** (toutes courses y compris championnats organisés par la FFA)
- Licence **loisir** (toutes courses hors championnats organisés par la FFA)
- Licence Cadets Juniors **loisir**
- Licence Benjamins Minimes **compétition**
- Licence **découverte** Ecole d'athlétisme Poussins
- Licence Marche Nordique **compétition**
- Licence Marche Nordique **loisir**

Partie réservée au médecin

Je soussigné, Docteur en médecine, certifié après examen

que, né(e) le,

« Ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition. »

Fait à, le

Cachet du médecin

Signature du médecin





AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), NOM Prénom

Père, Mère, Tuteur (rayez les mentions inutiles)

De l'enfant : NOM Prénom

Né(e) le à

Domicilié(e)

.....

.....

Téléphones :

- Domicile
- Travail
- Portable

Autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme en entraînements et compétitions sous les couleurs du Jogging Club le Poiré sur Vie (J.C.P.V.) et de l'Athlétique Club de La Roche sur Yon (A.C.L.R.) pour la saison 2016-2017 à prendre le car ou tout autre type de transport au cours des compétitions.

J'autorise également le club à prendre toute décision de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par le médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Fait à, le

Signature du responsable légal :





RAPPEL DES CATEGORIES

- **Eveil athlétique** : Garçons et filles né(e)s en 2008-2009-2010
- **Poussin** : Garçons et filles né(e)s en 2006-2007
- **Benjamin** : Garçons et filles né(e)s en 2004-2005
- **Minime** : Garçons et filles né(e)s en 2002-2003
- **Cadet** : Garçons et filles né(e)s en 2000-2001
- **Junior** : Garçons et filles né(e)s en 1998-1999
- **Espoir** : Garçons et filles né(e)s en 1995-1996-1997
- **Sénior** : Garçons et filles né(e)s de 1978-1994
- **Vétéran** : Garçons et filles né(e)s en 1977 et avant

ENTRAINEMENTS

STADE ET SALLE DE LA MONTPARIERE, LE POIRE SUR VIE

Ecole d'Athlé + Poussin + Benjamin :

Mercredi de 17h30 à 19h00 (avec entraîneur spécialisé)

Cadets à Vétérans :

Mercredi de 19h15 à 20h45 (avec entraîneur spécialisé) ~~de septembre-octobre puis de mars à juin.~~

~~Jedi de 19h15 à 20h45 (avec entraîneur spécialisé) de novembre à février.~~

Dimanche matin : sortie club, entre 1h00 et 2h00, à partir de 8h30 (de juin à août) et 9h00 (de septembre à mai). RDV sur le parking du stade de la Montparière pour départ commun, après 25 à 35 min plusieurs groupes pourront se former selon les allures de chacun.

Marche nordique (avec entraîneurs diplômés):

- lundi de 9h15 à 11h00
- mardi de 18h45 à 20h15
- samedi de 9h00 à 11h30

Séances de renforcement musculaire (avec entraîneur spécialisé) pour tous les licenciés adultes

~~Mercredi~~ de 19h15 à 20h45 de novembre à février dans la salle de la Montparière Jeudi lieu à définir

Possibilité d'entraînement avec l'ACLR au Stade Jules Ladoumègue à La Roche sur Yon (consulter les horaires sur le site <http://www.aclr-athle.clubeo.com/>)

